

Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon

Plus de trente ans se sont écoulés depuis qu'une camionnette a commencé à sillonner la ville de Lyon pour mettre à l'abri, dans les murs de la bibliothèque municipale à la Part-Dieu, ce qui restait de l'ancienne bibliothèque de l'Institut franco-chinois de Lyon 里昂中法大学 (*Li'ang Zhong-Fa daxue*) (1921-1946) et de ses archives, donnant ainsi naissance au fonds chinois de la bibliothèque.

Valentina De Monte

Bibliothèque municipale de Lyon
vdemonte@bm-lyon.fr

De nos jours, son existence – peut-être peu connue mais bien réelle – peut encore interpeller: d'abord, il s'agit d'un fonds de taille dans une langue « rare », ensuite, c'est un fonds à statut patrimonial (implicitement évocateur, lui aussi, d'une idée d'étrangeté), qui s'est développé dans une bibliothèque publique française au-delà de ce que l'on pouvait raisonnablement espérer et envisager au départ.

Aujourd'hui, s'étant fait mieux connaître et reconnaître, le fonds chinois est très bien intégré au sein de la bibliothèque municipale de Lyon, de son fonctionnement, de ses missions et de ses projets: il prospère et fait prospérer la bibliothèque dans le contexte local, national et international.

L'expérience de Lyon prouve qu'une gestion efficace de telles collections dans une bibliothèque publique repose sur des stratégies qui ne peuvent se passer de prendre en compte leurs particularités propres. Traitement et valorisation demandent d'emblée le recrutement de bibliothécaires spécialisés, et, dans un deuxième temps, le réajustement des politiques de la bibliothèque elle-

même, au niveau du traitement, de la valorisation et de la diffusion de l'information et des savoirs.

Privilégiant moins la dimension patrimoniale que le binôme « langue/culture chinoise » – « bibliothèque publique française », je présenterai, après une mise en perspective historique, quelques aspects de la gestion, du traitement et de la valorisation de ce fonds.

Création

Sa création ne relève pas d'une politique clairement arrêtée en amont et visant à constituer de toutes pièces un véritable fonds chinois à la bibliothèque municipale de Lyon. À l'origine, en fait, ce ne fut qu'une question de sauvegarde: mettre à l'abri les livres et les périodiques de l'ancien Institut franco-chinois de Lyon¹. Cet institut a accueilli 473 étudiants chinois venus en France pour faire des études supérieures (un quart d'entre

1. D'un point de vue légal, il s'agit d'un contrat de dépôt, signé le 6 juillet 1987 entre les représentants de la ville de Lyon et de l'université de Lyon-III.

Titulaire d'une maîtrise italienne (laurea) de langue et littérature chinoise et d'un DEA de littérature générale et comparée, **Valentina De Monte** est responsable du fonds chinois de la BM de Lyon. Elle a auparavant travaillé à l'École française d'Extrême-Orient et au centre de documentation sur la Chine moderne et contemporaine de l'EHESS.

eux soutiendra une thèse). Seul exemple de structure universitaire sise en dehors de Chine, sa bibliothèque se démarque également des collections en langue chinoise que l'on retrouve généralement en Occident, car elle a été créée et alimentée par et pour des Chinois en situation d'« exil ».

Devant se former au savoir occidental, ils étaient en même temps soucieux de ne pas couper le contact avec leur propre culture et les événements qui ont marqué une période historique très riche et bouleversante à plusieurs égards. Les collections reflètent ce double besoin : une section en langues occidentales (15 000 volumes de monographies et 150 titres de périodiques) côtoie une section en langue chinoise (le cœur de notre fonds même). Cette dernière comporte 10 000 volumes reliés à la chinoise, éditions et plus souvent réimpressions d'ouvrages classiques, recoupant les différents domaines de la culture et du savoir traditionnels chinois ; 4 000 volumes de monographies « modernes », toutes éditées entre les années 1910 et 1940, reflétant la situation politique et sociale de la Chine républicaine et plus particulièrement les arts et la littérature ; 425 titres de périodiques offrant un excellent panorama de la vie intellectuelle chinoise de l'époque. Au coffre, sont également conservés les quelque 25 mètres linéaires d'archives de l'Institut².

2. L'histoire de cet Institut et ses collections ont été plus largement décrites dans ma communication au 72^e Congrès de l'Ifla : « De la Bibliothèque des étudiants chinois en France au fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon », disponible en format PDF à l'adresse : www.ifla.org/IV/ifla72/papers/085-Monte_trans-fr.pdf

Voici pour le noyau constitutif. Mais, dans le silo de conservation, trente ans après, il y a beaucoup plus que cela.

Un tour aux rayons

Je me dois tout d'abord de souligner ceci : la « bibliothèque des étudiants chinois en France », déposée à la bibliothèque municipale de Lyon dans l'urgence de sa préservation physique, aurait très bien pu ne constituer qu'une bizarrerie du destin, sans prolongation aucune. Combien de fonds, voire d'ouvrages tout simplement, considérés « hors norme » du fait de leur langue, sont « oubliés », plus ou moins sciemment, faute de moyens matériels et intellectuels pour les traiter convenablement ?

Une vue d'ensemble du fonds fait apparaître aujourd'hui quelque 57 000 documents, dont 97 % en chinois, monographies et périodiques pour l'essentiel, stockés dans de bonnes conditions de conservation.

En trente ans, les collections ont plus que doublé et constituent de nos jours un des fonds chinois les plus riches de France : plus proche de ceux conservés dans des bibliothèques de recherche à Paris, il se démarque sensiblement des collections chinoises des bibliothèques publiques françaises, tant par sa taille que par ses contenus, son statut patrimonial et par conséquent ses missions.

Au passage, force est de constater que la France, à la différence d'autres pays occidentaux, n'a pas développé une politique d'envergure concernant l'offre documentaire en langue chinoise destinée au prêt, qui aille de pair avec l'expansion des communautés chinoises d'immigrés, plus ou moins « stables » (pensons au nombre grandissant d'étudiants chinois temporairement en France...) et avec l'intérêt croissant que le monde chinois suscite auprès du grand public.

Quelles dynamiques derrière un tel essor ?

L'enrichissement de la « bibliothèque des étudiants chinois en France » - qui a permis de faire vivre ce fonds - a pu se réaliser grâce au don de 5 000 volumes fait en 1983 par la Guoji shudian (国际书店, structure de diffusion et de promotion des éditions chinoises à l'étranger). Depuis, d'autres dons (ou dépôts) d'importance ont suivi : par des sinologues français ayant légué leur bibliothèque personnelle - citons : Jacques Guillermez (1911-1998), Michelle Loi (1926-2002), Michel Soymié (1924-2002) - ou par des bibliothèques sinologiques de recherche - Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, École française d'Extrême-Orient, Institut des hautes études chinoises, BnF, etc. -, sans oublier les 12 000 volumes de la collection des jésuites de Chantilly.

Une politique avisée (le budget alloué étant faible...) d'acquisitions de monographies (en chinois uniquement, via la librairie parisienne Le Phénix) et un riche programme d'échanges avec les bibliothèques de Taiwan ou de Chine populaire (Bibliothèque nationale de Taiwan, bibliothèques de Shanghai et Canton...) complètent notre mode d'accroissement des collections.

En adéquation avec le noyau constitutif du fonds chinois, la Chine du XX^e siècle reste notre point fort, en particulier dans les domaines de la culture, de l'histoire et de la littérature. Néanmoins, et compte tenu des dernières collections reçues (fonds jésuite et fonds Soymié) nous enregistrons un enrichissement de l'offre documentaire portant sur la Chine classique, en particulier sur la littérature et l'histoire religieuse et philosophique³.

3. Pour plus d'informations sur notre fonds chinois, ses collections et donateurs, cf. la section « Découvrir le fonds chinois » à l'adresse : www.bm-lyon.fr/trouver/Fonds_chinois/Fonds_chinois.htm

Le contexte

Il est indéniable que le fonds chinois a pu bénéficier et bénéficie encore d'une politique très active de la bibliothèque de Lyon en faveur du patrimoine, mission majeure à côté de celle plus traditionnelle de prêt et de renseignement au grand public.

Cette mission s'explique par l'existence du fonds ancien, l'un des plus importants de France, et du département Documentation régionale, lesquels servent de référence à la fois pour le grand public et les spécialistes.

D'un statut incertain pendant des années, le fonds chinois a été rattaché au fonds ancien en 1996. C'est dire là aussi les difficultés pour faire sortir de l'ombre ce que les spécialistes appelaient une *ghost collection* (collection fantôme), la traiter et la valoriser. Pour ce travail de longue haleine, on se doit de conjuguer au mieux chaque jour les moyens intellectuels et techniques à disposition.

Du personnel qualifié au service de quels publics ?

Difficulté majeure que de recruter quelqu'un qui connaisse bien la langue et la civilisation chinoise, tout en étant formé à la profession ! Soit c'est l'un, soit c'est l'autre, bien rarement les deux. Faute de personnel ayant cette double compétence, on est vite confronté à la difficulté, sinon l'impossibilité, de traiter, développer et valoriser convenablement des fonds en langues étrangères – et sans forcément parler des langues « rares » (le chinois entrant dans cette catégorie, en dépit du nombre de ses locuteurs...).

Passons sur les débuts difficiles, avec une seule personne bénévole : aujourd'hui deux personnes à pleins temps, parfois épaulées par des stagiaires, gèrent le fonds chinois. Outre les connaissances scientifiques et techniques, sont nécessaires de bonnes doses de dynamisme, de

polyvalence, de sens de l'écoute et d'ouverture d'esprit, pour accomplir les tâches les plus diverses, allant du rangement en rayon à l'accueil de délégations scientifiques chinoises : tout compte fait, le fonctionnement du service repose sur une bien petite équipe...

Restent essentiels l'éclectisme et la capacité de réaliser un travail en jouant sur le double tableau de nos lecteurs type : un public généraliste,

La bibliothèque municipale de Lyon a été la première en France à intégrer, en 1997/1998, les notices bibliographiques en double écriture dans son catalogue général en ligne

qui le plus souvent ne connaît pas le chinois, et qui voit en nous des professionnels pouvant jouer un rôle de « médiateur entre cultures » ; un public de sinologues et de spécialistes, dont les attentes dépassent le cadre d'un service de bibliothèque publique. Ces publics se situent tant à un niveau local (Lyon, la France), qu'au niveau international.

Quant à l'orientation fournie aux lecteurs, le plus souvent c'est du « sur mesure » : d'une part car nous fonctionnons beaucoup, et depuis des années, avec du renseignement à distance ; d'autre part car nous nous efforçons de suivre de près les lecteurs qui viennent à la bibliothèque pour leurs recherches et la consultation sur place de nos documents.

Néanmoins, dans le cadre général de notre service, deux autres aspects sont également importants : premièrement, l'orientation des lecteurs et la mise à disposition des documents

ne s'appuient pas uniquement sur les collections du fonds chinois. Ces missions sont largement facilitées par une offre documentaire de qualité sur la Chine et sa culture, qui est disponible par ailleurs, souvent en prêt et en langue française, dans les autres départements de la bibliothèque de la Part-Dieu, ou du réseau lyonnais.

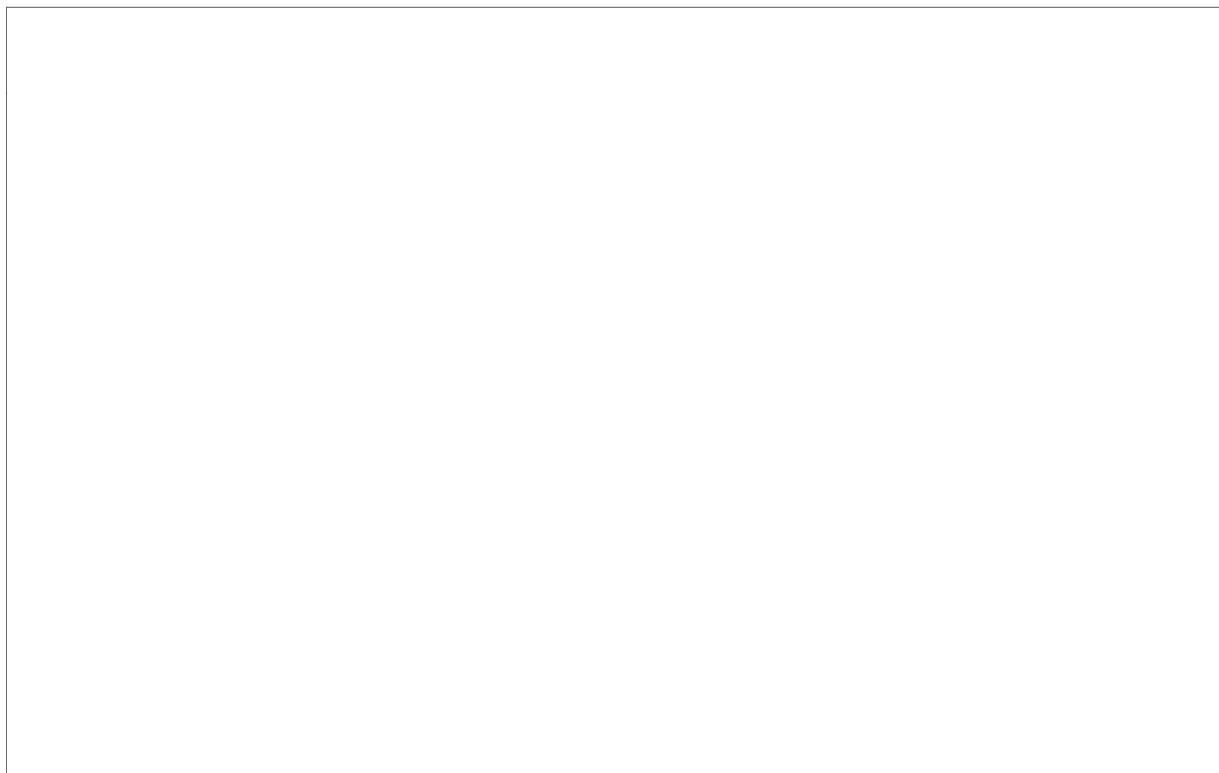
Deuxièmement, il faut citer les collections chinoises du département Langues et Littératures de la Part-Dieu. Constituées de méthodes de langues et d'ouvrages représentatifs de la littérature chinoise (traditionnelle, moderne et contemporaine, de Chine continentale, de Hong-Kong et de Taiwan), en libre accès et disponibles pour le prêt à domicile, elles sont très prisées par les lecteurs chinois ou sinophones lyonnais. Ce fonds, riche de quelque 200 titres, répond au moins partiellement à la grande demande d'emprunt de documents en chinois, un service que le fonds chinois, de par son statut, ne peut pas rendre. Dans un esprit de collaboration, nous mettons à la disposition des collègues nos compétences pour la sélection et l'acquisition des ouvrages ainsi que pour leur catalogage.

Nouvelles technologies

Catalogage

Dépassant la phase des catalogues papier, la bibliothèque municipale de Lyon a été la première en France à intégrer, en 1997/1998, les notices bibliographiques en double écriture dans son catalogue général en ligne⁴ (en format Unimarc, caractères chinois et transcription pinyin, non-agrégation totale des morphèmes, un espace entre les caractères chinois). La recherche peut se faire dans l'Opac par mots-clés ou par les index, tant en caractères latins que chinois. L'indexation matières est désormais bilingue, français-anglais (listes Rameau et Library of Congress).

4. À l'adresse : <http://sbibbh.si.bm-lyon.fr/>



Les Fonds chinois au silo de conservation. © Bibliothèque municipale de Lyon

Ceci prouve les bonnes conditions matérielles et techniques dont nous disposons en interne : un service informatique et un service de coordination bibliographique, nécessaires au bon fonctionnement du réseau lyonnais des bibliothèques, services qui sont également attentifs aux problématiques de la gestion du chinois. Sans ce support, les moyens intellectuels ne pourraient jamais suffire.

Depuis quelques années les moyens technologiques (logiciels de saisie du chinois et de catalogage) sont devenus de plus en plus performants et une harmonisation des pratiques professionnelles occupe davantage les spécialistes. Ainsi, la gestion informatisée du chinois est entrée dans une phase cruciale à la bibliothèque municipale.

Jusqu'à ce jour, le catalogage des monographies se faisait en deux étapes : création des notices en double écriture avec le logiciel Agate puis transcodage et reversement des notices dans le catalogue général. L'adop-

tion de la nouvelle version du logiciel de la bibliothèque (Portfolio P6), opérationnelle depuis février 2006, nous fait espérer un catalogage direct, du fait que cette nouvelle version doit permettre la saisie du chinois en Unicode. De ce fait, nous pourrions pallier les difficultés apparaissant lors des reversements des notices et bénéficier de l'affichage immédiat des notices à l'Opac. Nos difficultés actuelles tiennent au choix du logiciel, qui n'a pas été fait en priorité sur les enjeux propres à la langue chinoise mais en fonction des besoins plus généraux de la bibliothèque.

Par ailleurs, une réflexion plus large nous occupe depuis quelques mois et porte sur la standardisation des pratiques de transcription du chinois, et l'harmonisation avec ce qui a désormais cours au niveau national (Bulac - Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, Sudoc - Système universitaire de documentation, BnF) et international. Cela implique pour nous de passer de la non-agrégation

totale des morphèmes à l'agrégation partielle (noms propres de personnes et géographiques). D'autre part, la saisie du chinois en Unicode devrait désormais se faire sans espace entre les caractères. De cette réflexion, et des décisions arrêtées, découlera aussi la nécessité de reconvertir les notices bibliographiques existantes (environ 10 000 à ce jour).

Internet

Les développements majeurs de notre service d'information en ligne datent de la fin des années 1990. Une meilleure visibilité de nos collections et la diffusion de l'information passent actuellement par la section dédiée au fonds chinois, disponible en version française, anglaise et italienne sur le site internet de la bibliothèque. Dans le but essentiel de mieux se faire connaître et de mieux orienter nos lecteurs, on y trouve notamment des informations sur le fonds et nos collections, sur l'histoire de l'Institut

franco-chinois, des bibliographies thématiques, mais aussi une base de données constamment mise à jour des sites internet concernant la Chine, et une sélection de ressources extérieures. En cours de réalisation, la mise en ligne de deux bases recensant l'une le fonds général des périodiques (dont une centaine vivants) et l'autre un fonds de traductions en chinois d'ouvrages occidentaux et japonais édités entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

La participation régulière du fonds chinois au service de renseignement en ligne du Guichet du savoir, disponible depuis 2004 et complètement gratuit, prouve qu'un fonds spécialisé peut bien s'intégrer dans une bibliothèque publique tout en alimentant l'offre globale d'information. Nous répondons sous 72 heures à toute question posée par nos usagers.

Depuis le 15 septembre 2006, les trois fonds spécialisés de la bibliothèque, dont le fonds chinois, ont intégré le réseau international de renseignement à distance « Question point » par le biais de « Lyon référence service ».

Valorisation

Les actions visant le grand public expliquent également comment les collections spécialisées peuvent s'intégrer au sein d'une bibliothèque municipale. Notre rôle est celui d'intermédiaires entre un savoir spécialisé et le grand public, qui manifeste toujours un très grand intérêt pour des domaines trop souvent réservés aux spécialistes, ou difficiles à approcher. Ainsi la formule des Heures de la découverte⁵ permet de présenter des documents chinois portant sur un sujet spécifique, sans que la connaissance du chinois par les participants soit nécessaire. Parmi les dernières

séances organisées: « Propagande et publicité », « Mao Zedong », « Le livre chinois »...

D'autres activités gratuites occupent une place importante: conférences sur la culture chinoise, réalisation d'expositions, coopération avec d'autres partenaires externes, allant du prêt de documents à la réalisation d'un suivi scientifique des contenus.

Le fonds chinois à l'international

Le fonds chinois est très actif dans le contexte des échanges culturels en dehors de France. De ce fait, il contribue sensiblement au positionnement de la bibliothèque municipale de Lyon au niveau international et plus largement au rayonnement de la ville à l'étranger.

Nous recevons régulièrement des chercheurs, mais également des délégations chinoises en voyage professionnel, provenant d'institutions éducatives (universités, centres de recherche), politiques ou culturelles (associations, presse et télévision).

Dans le cadre des partenariats entre la Chine, la ville de Lyon et la région Rhône-Alpes, les échanges culturels se sont sensiblement renforcés. Depuis 2000, notre établissement est jumelé avec les bibliothèques de Canton et de Shanghai. Nous avons ainsi pu développer des actions culturelles d'envergure. Lors des Années croisées France-Chine, une exposition de peintures chinoises organisée par la bibliothèque et l'Institut des beaux-arts de Canton a été montée à

Lyon (2004). À notre tour, nous avons réalisé une exposition sur l'histoire de l'Institut franco-chinois de Lyon à Canton (2005): pour la première fois, des documents originaux issus de nos archives ont pu être montrés en Chine. Une version virtuelle de cette exposition sera disponible bientôt sur le site de notre bibliothèque, en versions chinoise et française.

Une convention spécifique avec la bibliothèque de Shanghai (2005) porte sur un programme d'échange de bibliothécaires, pour un stage professionnel auprès de la bibliothèque partenaire. Ainsi, le département Civilisation a accueilli pendant six mois le premier stagiaire chinois (2005).

Il est clair que les retombées de telles actions ne concernent pas que le seul fonds chinois. Un dernier projet de coopération internationale à l'étude mérite d'être signalé pour sa transversalité: il devrait aboutir à la publication, par une importante maison d'édition chinoise, d'un catalogue recensant tous les ouvrages du fonds ancien, édités en langues occidentales et portant sur la Chine.

Au vu des tenants et des aboutissants de l'expérience illustrée jusqu'ici, le pari fait en son temps sur notre fonds chinois se révèle de plus en plus payant pour notre bibliothèque: il sert de base aux différentes activités destinées aux usagers, attire un lectorat de spécialistes et chercheurs tout en répondant à la demande croissante d'un public généraliste qui, sans être forcément sinophone, intègre de plus en plus la Chine dans son propre monde.

Nul doute que ce dernier point mériterait une réflexion plus large autour de l'offre documentaire dans les bibliothèques publiques françaises.

Février 2006

5. Pendant une heure (et souvent plus longtemps), des documents originaux sont présentés à un public préalablement inscrit. Ces séances, qui visent à présenter le patrimoine de la bibliothèque sous toutes ses formes, sont proposées chaque semaine. Le fonds chinois y participe régulièrement.